

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° D8 /ASMI/CFC/2026 DU 10 SEPTEMBRE 2026 POUR LE
RECRUTEMENT CABINET POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LA REDACTION DU SCHEMA DIRECTEUR DU
SYSTEME D'INFORMATION (SDSI) DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN**

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun lance un Avis de Consultation à l'intention des prestataires ayant la capacité d'accompagner le Crédit Foncier du Cameroun dans l'élaboration de son schéma directeur informatique.

1. OBJET DE L'AVIS

Les prestations objet de la présente consultation, consisteront notamment en l'élaboration du SDSI 2026-2030 du CFC. Il s'agit de formaliser et de traduire la politique du CFC en matière de système d'information, de disposer d'un cadre de référence sur les technologies de l'information et de la communication, cohérent, robuste et optimal, au service des processus du métier, des fonctions supports et de pilotage, prenant en compte les bonnes pratiques, et aligné sur la stratégie d'entreprise pour la période 2026-2030.

2. CRITERES DE QUALIFICATION

Être un cabinet ou une entreprise de droit privé ou public Camerounaise, disposant des autorisations nécessaires pour exercer en Afrique et au Cameroun en particulier et justifiant d'expériences dans les différents champs d'expertise couverts par l'étude, notamment l'élaboration des plans directeurs, de stratégies IT, et de schémas directeurs informatiques. Le Cabinet doit avoir une forte expérience dans la conduite des travaux similaires au sein des administrations publiques et parapubliques.

3. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION

- a) Proposer une démarche méthodologique, spécifier et utiliser des outils méthodologiques éprouvés et pratiques pour soutenir la démarche générale et maîtriser l'opération schéma directeur, associés à des mesures appropriées pour que ces outils méthodologiques fassent l'objet de sensibilisation auprès de toutes les personnes concernées, et deviennent le support des réalisations en aval ;
- b) Auditer le système d'information existant, relever les particularités de l'architecture (applicative et matérielle) et de son fonctionnement, et faire l'état des lieux du parc informatique. Cet audit vérifiera les recommandations du dernier audit informatique et fera ressortir en particulier une évaluation de l'infrastructure du CFC ; et son potentiel d'adaptation aux évolutions inexorables de digitalisation vers les technologies « cloud native » ; Présenter une vision actualisée sur les normes, standards et les bonnes pratiques et faire des propositions ;
- c) Evaluer les cartographies. Recenser les domaines de gestion, les cartographies des processus disposant de fiches KPI (Key Performance Indicator) élaborées pour la performance des domaines de gestion, et les cartographies des risques existantes, les procédures de gestion et leur démarche d'amélioration. Apprécier les complétude, pertinence et cohérence de ces outils au CFC ;
- d) Recenser les besoins et exigences actuels et futurs pour pouvoir définir leur impact sur l'existant, et définir les axes fondamentaux de la stratégie en matière d'informatisation et de la modernisation du système d'information actuel ;
- e) Décliner les axes stratégiques d'apport en valeur vis-à-vis du modèle économique, en scénario pour permettre la définition d'une cible optimale en matière de système d'information qui permette de soutenir les objectifs stratégiques et qui tienne compte des besoins exprimés par les différentes parties prenantes,

et définir les axes de développement technologique, fonctionnels et la cible organisationnelle optimale, proposer le cadre normatif des TIC (Sécurité, gouvernance, Green-IT);

- f) Concevoir le futur système d'information cible, Une description de la solution cible à travers une urbanisation du système d'information mettant en évidence les solutions d'automatisation des domaines de gestion, l'architecture technique avec ses principes et outils d'intégration, les besoins en infrastructure et équipements, le modèle d'interconnexion et d'usage du cloud. Il est indispensable d'évaluer la cohérence de la solution avec le projet en cours de CBS (Core Banking System). Les cinq cartographies ci-après devront être fournies sous format exploitable:
- g) Élaborer une trajectoire de transformation numérique du Crédit Foncier du Cameroun. Il s'agira ici pour le Cabinet retenu, de définir une vision cible de la transformation numérique du Crédit Foncier du Cameroun en cohérence avec son modèle économique, sa stratégie de développement et les évolutions technologiques du secteur bancaire;
- h) Elaborer une démarche de développement, devant clarifier les structures de mise en œuvre, le renforcement de capacité et la conduite du changement, la sécurité du système d'information, l'identification des projets (avec chacun une fiche de projet), l'identification des investissements, l'identification des charges liées aux différentes prestations de mise en place;
- i) Estimer les coûts et budgets de mise en œuvre, à travers une estimation des projets, des investissements, des charges et honoraires des prestations, etc;
- j) Elaborer un cadre de planification, présentant à minima,
- (i) la matrice des actions déclinant à partir des fiches de projets identifiés (l'année, le budget, l'objectif général synthétique annuel, les objectifs spécifiques, les plus-values attendues, les exigences à traiter),
 - (ii) un calendrier coûts et budgets sur cinq ans des projets, qui permettra de maintenir les acquis à travers le temps,
 - (iii) le coût global de la mise en œuvre du SDSI.
- k) Assurer la conformité réglementaire, normative et sécuritaire du futur Schéma Directeur du Système d'Information ;
- l) Définir un cadre de Gouvernance du Système d'Information permettant d'assurer un pilotage efficace, transparent et pérenne du SI.

4. **METHODOLOGIE**

Le cabinet proposera une méthodologie dont il a la maîtrise.

La méthode doit néanmoins respecter les principes minimaux suivants:

1. Susciter la participation des parties prenantes responsables des domaines de gestion de l'entreprise ;
2. Disposer d'outils méthodes facilitant la modélisation de l'entreprise ;
3. Disposer d'outils de formalisation conformes aux standards, et à la portée des parties prenantes (tels le BPMN2.0) ;
4. Prendre en compte les conditions de réussite du cadre organisationnel du CFC.

Par ailleurs, les travaux du Cabinet devront notamment tenir compte, sans s'y limiter :

- des règlements et instructions de la COBAC applicables aux établissements de crédit;
- des exigences de l'ANTIC en matière de cybersécurité;

- des exigences relatives à la protection des données à caractère personnel applicables au Cameroun conformément à la Loi n°2024/017 du-23 décembre 2024 protection-des données personnelles au Cameroun;
- des recommandations de l'ANIF concernant les systèmes d'information supportant les dispositifs LAB/FT ;
- des référentiels internationaux de bonnes pratiques tels que COBIT 2019, ISO/IEC 27001, ISO/IEC 27002, ISO 38500, ISO 22301, ITIL et TOGAF.

5. COUT PREVISIONNEL DE LA MISSION

Le coût prévisionnel de la mission est fixé à **onze millions neuf cent vingt-cinq mille (11 925 000) F CFA** toutes taxes comprises.

6. PERSONNELS CLES

Le Consultant mobilisera une équipe projet composée au minimum des personnels ayant les profils clés ci-dessous, pour la mise en œuvre de la solution au Crédit Foncier du Cameroun :

Personnel clé	Profil et expériences
Un chef de mission :	Il doit posséder un diplôme universitaire de niveau Master 2 au moins en Informatique, en Systèmes d'information ou autre domaine équivalent (BAC+5). Par ailleurs, il doit également : ○ Justifier d'au moins quinze (15) ans d'expériences en matière de gestion des projets IT et de développement de plans stratégiques IT ; ○ Posséder une expérience professionnelle spécifique de pilotage d'au moins quatre (4) projets similaires (Elaboration des Schémas Directeurs Informatiques) ces huit (8) dernières années ; ○ Avoir une maîtrise d'un outil de Gestion de projets. De plus, le Chef de Mission devra être titulaire d'au moins deux (02) des certifications professionnelles suivantes : • TOGAF Enterprise Architecture Practitioner ; • COBIT 2019 Design and Implementation ou COBIT 2019 Foundation ; • PMP ou PRINCE2 Practitioner ; • ITIL 4 Managing Professional. • Toute autre certification jugée pertinente dans le cadre de la mission
Un expert en systèmes d'information :	Il doit posséder au moins un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+5) ou un Master 2 en informatique, télécommunications ou en Technologies de l'Information et de Communication (TIC). Par ailleurs, il doit entre autres : ▪ Avoir au moins sept (7) ans d'expérience dans la mise en place des systèmes d'information dans une grande entreprise ou des administrations publiques, notamment dans les systèmes de gestion des processus métier (BPM), ainsi que l'architecture, l'urbanisation et la gouvernance des systèmes d'information. ; ▪ Avoir réalisé au moins trois (3) missions récentes durant les dix dernières années, dans la définition des architectures, l'urbanisation et la gouvernance des systèmes d'information, et dans le développement d'interfaces pour l'interconnexion de systèmes ; ▪ Avoir une connaissance d'une grande entreprise ou des administrations publiques et une expérience prouvée dans l'élaboration de schémas directeurs serait un atout ; ▪ Avoir une expérience professionnelle prouvée et des compétences techniques en Génie logiciel, méthodes agiles, méthodes d'analyse et techniques de modélisation, Technologies Web et Internet, gestion des connaissances, etc. De plus, l'expert devra être titulaire d'au moins une (1) certification parmi : • TOGAF Enterprise Architecture Practitioner ; • ArchiMate Practitioner ; • COBIT Foundation ; • BPMN Professional ; • ITIL Foundation. • Toute autre certification jugée pertinente dans le cadre de la mission

Personnel clé	Profil et expériences
Un expert en infrastructures informatiques	Il doit posséder au moins un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+5) ou un Master 2 en informatique, télécommunication ou en Technologies de l'Information et de Communication (TIC). Il doit, entre autres : ▪ Avoir au moins sept (7) ans d'expérience dans la mise en place des réseaux informatiques complexes dans une grande entreprise ou des administrations publiques ; ▪ Avoir réalisé au moins trois (3) missions récentes durant les 10 dernières années, dans la définition des architectures réseaux complexes ; ▪ Connaissance d'une grande entreprise ou des administrations publiques et une expérience prouvée dans l'élaboration de schéma directeur informatique serait un atout majeur. De plus, l'expert devra posséder au minimum une (1) certification professionnelle dans les domaines suivants : • Cisco CCNP Enterprise ; • Microsoft Azure Solutions Architect ; • AWS Solutions Architect ; • VMware VCP ; • RHCE.
Un expert en sécurité des systèmes d'information :	Il doit posséder au moins un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+5) ou un Master 2 en informatique, télécommunication ou en Technologies de l'Information et de Communication (TIC). Il devra également : ▪ Avoir au moins sept (7) ans d'expérience dans la mise en place et l'implémentation des systèmes de sécurité dans une grande entreprise ou des administrations publiques ; ▪ Avoir réalisé au moins trois (3) missions récentes durant les 10 dernières années, dans la définition des architectures réseaux complexes, la mise en place d'un système de management de la sécurité ; ▪ Connaissance de grandes entreprises ou des administrations publiques et une expérience prouvée dans l'élaboration de schémas directeurs serait un atout. ▪ Connaissance de grandes entreprises ou des administrations publiques et une expérience prouvée dans l'élaboration de schémas directeurs serait un atout. L'Expert devra également justifier d'une expérience avérée dans • l'élaboration de stratégies de cybersécurité ; • la mise en œuvre de Systèmes de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) ; • la définition d'architectures de sécurité de type Zero Trust ; • la conception ou le pilotage de SOC (Security Operations Center) ; • la mise en œuvre de solutions SIEM, EDR/XDR, IAM et PAM ; • la gestion des vulnérabilités ; • la protection des infrastructures critiques ; • la cybersécurité des infrastructures Cloud et hybrides ; • ☐ la conception ou l'évaluation de dispositifs de PCA et de PRA.
Un Expert en Transformation Numérique (Digital Transformation Expert)	Il doit posséder au moins un diplôme de niveau Bac+5 en Informatique, Transformation Digitale, Systèmes d'Information, Télécommunications ou domaine équivalent. Il devra également : • justifier d'au moins dix (10) années d'expérience dans la transformation numérique d'organisations de grande taille, notamment dans les secteurs bancaires, financier ou des services ; • avoir participé à au moins trois (03) missions d'élaboration de stratégies numériques ou de Schémas Directeurs des Systèmes d'Information intégrant une feuille de route de transformation digitale au cours des dix (10) dernières années ;

Personnel clé	Profil et expériences
	- maîtriser les architectures numériques modernes, les plateformes digitales, les API, les services bancaires numériques, les parcours clients omnicanaux et les technologies émergentes ; - disposer d'une expérience avérée dans la digitalisation des processus métier, la conduite du changement et l'accompagnement de la transformation organisationnelle.

7. LIVRABLES

Le Consultant mettra à la disposition du Maître d'Ouvrage les livrables suivants selon le niveau de réalisation de sa mission :

N°	Livrables	Contenu attendu
01	Un rapport de cadrage de la mission du Consultant	Les problématiques et enjeux à résoudre, les objectifs, la démarche méthodologique et les outils associés, les parties prenantes identifiées, leur participation et le chronogramme de base ; Un référentiel des bonnes pratiques applicables dans le cadre du mandat : normes, standards et grands principes ;
02	Rapport d'audit du système d'information existant	Les particularités de son architecture, son fonctionnement au même titre qu'un état des lieux de l'infrastructure informatique actuelle ;
03	Rapport d'analyse réglementaire et normative	Ce document présentera notamment les exigences réglementaires applicables au Crédit Foncier du Cameroun ; l'analyse des écarts de conformité ; les recommandations de mise en conformité ; les priorités de traitement ; la feuille de route de conformité sur la durée du SDSI.
03	Document des cartographies existantes	Cartographie des processus (Selon standard formel, tel le BPMN2.0) ; Découpage des domaines de gestion ; Fiches de processus, Diagrammes de flux et activités ; Indicateurs de performance
04	Modèle de données	Un inventaire des documents de gestion et de taxonomie existante, et une ébauche de modèles conceptuels de données du métier
05	Liste des besoins et exigences	La liste des besoins actuels et futurs, la liste des exigences et contraintes d'alignement stratégique et de l'environnement de gestion ;
06	Document des axes de développement et plus-values	Les axes principaux de la stratégie en matière d'informatisation et de modernisation et les éléments de détermination de la cible organisationnelle optimale ;
07	Conception générale du système d'information cible	Système d'information cible et son Urbanisation ; Architecture fonctionnelle et technique cible ; Filières technologiques de l'infrastructure matérielles et logicielle ; Plan d'interconnexion des services centraux et d'interconnexion des services déconcentrés et rattachés ;
08	Feuille de route de transformation numérique	Évaluation de la maturité numérique ; Vision cible de la banque digitale ; Cartographie des parcours clients numériques ; Stratégie Mobile Banking ; Internet Banking ; Agence Digitale ; Self-Service ; API Management ; Open Banking ; Digitalisation des processus ; Calendrier de mise en œuvre ; Estimation des investissements ; Indicateurs de suivi.
09	Politique de sécurité	Un document des orientations de la politique de sécurité du système d'information ;
10	Un rapport sur le portefeuille de projets	Liste des projets identifiées (Migration, applications, Infrastructure et systèmes, organisation) et leurs fiches de projets ; Conditions de mise en œuvre identifiées (Ressources, Renforcement de capacités, sécurité, etc.) Applications (logiciels) appropriés pour chaque domaine de gestion du CFC ;

N°	Livrables	Contenu attendu
11	Cadre de planification	Plan d'actions, Chronogrammes et budgets Synthèse annuelle planifiées (Budget, Objectif général, objectifs spécifiques, activités, Résultats attendus, exigences traitées)
12	Cadre de suivi du schéma directeur	Structures de mise en œuvre et de mise à jour du schéma directeur ; Document de conduite du changement
13	Cadre de Gouvernance du Système d'Information	Le document comportera au minimum les principes de gouvernance du SI ; les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes ; la cartographie décisionnelle ; une matrice RACI des principaux processus SI ; les instances de gouvernance ; les modalités de fonctionnement des différents comités ; les processus de pilotage des investissements SI ; les indicateurs de performance et de gouvernance ; les modalités de révision et d'amélioration continue de la gouvernance.
14	Rapport Final	Document de schéma directeur du système d'information proprement dit, véritable outil de gouvernance, précisant les responsabilités, les mécanismes de décision, le pilotage des investissements et le suivi de la performance du système d'information sur toute la période de mise en œuvre.

Dans sa planification, le prestataire détaillera en particulier les phases/tâches liées aux objectifs spécifiques, et une liste de livrables réduite regroupant les livrables ci-dessus, conforme à sa méthodologie. La clôture de chaque phase fera l'objet d'une signature d'un procès-verbal de validation de phase. La liste des livrables devra être mise à jour au cours de la validation du programme détaillé de mise en œuvre du projet.

8. LIEU ET DUREE DE LA MISSION

Les prestations seront exécutées au siège du Crédit Foncier du Cameroun. Toutefois, le Consultant peut être amené à effectuer les visites dans les agences régionales du CFC d'Ebolowa et Douala, si le besoin se présente.

La durée de la prestation est de **quatre (04) mois** à partir de la date de notification du contrat ou de l'ordre de démarrage des prestations. Ce délai n'intègre pas les délais de validation des livrables produits par le Consultant.

9. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra être constitué des pièces suivantes :

ENVELOPPE A

DOSSIER ADMINISTRATIF

- Une attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois délivrée par les autorités judiciaires compétentes ;
- Une attestation de conformité fiscale datant de moins de trois (3) mois indiquant que le consultant est en règle vis-à-vis de l'administration fiscale (ACF) ;
- Une attestation datant de moins de trois (3) mois indiquant que le consultant est en règle vis-à-vis de la caisse de sécurité sociale (APS) ;
- Une attestation de satisfecit pour les soumissionnaires ayant déjà réalisé les prestations similaires au Crédit Foncier du Cameroun ;
- L'acte notarié de l'accord de groupement, le cas échéant ;

En cas de groupement, les pièces administratives requises seront fournies pour chacun des membres du groupement.

DOSSIER TECHNIQUE

- Une lettre de motivation signée du consultant, indiquant l'identité du mandataire le cas échéant ;
- La liste du personnel d'encadrement accompagnées des curriculum vitae datés et signés de chaque personnel clé à affecter au projet suivant les exigences déclinées ci-dessus ;
- Une note méthodologique conséquente, déclinant l'organisation de la mission, les suggestions et recommandations à prendre en compte par le Maître d'Ouvrage, afin de garantir la bonne réussite des prestations ;
- Liste des références, faisant ressortir les précisions ci-dessous :

- Objet de la référence
- Nom du Maître d'Ouvrage
- Montant des prestations
- Année d'exécution.

Il faudra joindre pour chaque référence les justificatifs tels que : Extrait de chaque marché (1^{ère} page, DQE, dernière page de signature), copie du procès-verbal de réception des prestations ou attestation de bonne fin délivrée par le Maître d'Ouvrage, et une autorisation permettant de saisir le Maître d'Ouvrage pour vérification si nécessaire des informations communiquées.

NB : Au-delà des documents exigés ci-dessus, les candidats ont la latitude de fournir tout autre document et information de nature à justifier de leur capacité à accompagner le CFC dans l'exécution de ce projet important, dans la maîtrise absolue des risques et points critiques.

ENVELOPE B

OFFRE FINANCIERE

Les candidats doivent soumettre une offre financière, conformément au cadre de détail quantitatif et estimatif de la page suivante :

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire (HT)	Prix Total (HT)
Rédaction du schéma directeur du système d'information (sdsi) du Crédit Foncier du Cameroun	1			
MONTANT HT				
MONTANT TVA				
MONTANT TTC				

10. EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats seront évalués suivant les critères ci-après :

a) Critères éliminatoires

- Non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du présent appel à candidature ou dossier administratif incomplet ;
- Non satisfaction à 70% de points sur les critères essentiels
- Absence d'une attestation de satisfecit pour les soumissionnaires ayant déjà réalisé les prestations similaires au Crédit Foncier du Cameroun
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration.

b) Critères essentiels

Quatre (04) critères essentiels seront évalués à savoir :

N°	Critères essentiels	Notes
1	Présentation générale de l'offre	2 pts
2	Pertinence de la note méthodologique et organisation de la mission	10 pts
3	Références du soumissionnaire	30 pts
4	Qualifications et expérience du personnel clé	58 pts
Total		100 pts

Seul les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égal à 70 points (70%) sur les critères essentiels suscités, seront admis à l'ouverture de l'offre financière.

11. Attribution du contrat

Le contrat sera attribué au candidat dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel aux exigences sus-énumérées, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la prestation commandée de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante par combinaison de la note obtenue sur l'évaluation des critères techniques et financiers suivant la formule suivante :

$$Nf = (Mmd \times 100) / Ms$$

Avec Nf = Note financière du soumissionnaire

Mmd = Montant évalué du moins disant

Ms = montant évalué du soumissionnaire

$$N = 0,80 \times Nt + 0,20 \times Nf$$

Avec N = Note globale du soumissionnaire

Nt = Note technique du soumissionnaire

12. DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature doivent être remis en Cinq (05) exemplaires physiques dont (01) original, et quatre (04) copies marquées comme tels, plus une copie numérique du dossier de candidature, sous pli fermé et scellé au Service du Courrier, sis au 8ème étage, porte 814 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, au plus tard le 16 OCT 2026 à 11 heures et devra porter la mention.

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 128 /ASMI/CFC/2026 DU 30 SEPT 2026 POUR LE RECRUTEMENT CABINET POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LA REDACTION DU SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTEME D'INFORMATION (SDSI) DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN »

13. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Des informations complémentaires sur le présent Avis peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la Direction de Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, sis au 2ème étage, porte 202 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun.

Yaoundé, le 30 SEPT 2026

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT
FONCIER DU CAMEROUN

AMPLIATIONS :

- Affichage
- Chrono/Archives.



Missi Jean Paul
M. à N